



CENTRE EUROPÉEN D'ÉTUDES BOURGUIGNONNES (XIV^e-XVI^e SIÈCLES)

BULLETIN D'INFORMATION Fasc. 80, décembre 2020

Éditeur responsable : Alain Marchandise

Université de Liège

Quai Roosevelt, 1B (A4) – B-4000 Liège

Contact : alain.marchandise@uliege.be | Web : <https://ceeb.hypotheses.org/>

62^{es} RENCONTRES : BÂLE (16-21 SEPTEMBRE 2021) « LOYAUTÉ ET TRAHISON DANS LES PAYS BOURGUIGNONS ET VOISINS (XIV^e-XVI^e SIÈCLES) »

Les soixante-deuxièmes rencontres du Centre se dérouleront les 16-21 septembre 2021 en Suisse, à Bâle, à l'invitation de l'Université du lieu. Le thème portera sur « Loyauté et trahison dans les pays bourguignons et voisins (XIV^e-XVI^e siècles) ». Le sujet sera envisagé dans une perspective très large, y compris interdisciplinaire.

Il ouvre sur deux comportements contraires, dont l'un, la trahison, fascine des esprits enclins à une vision pessimiste de la nature humaine. Jean-Paul Sartre a écrit : « On peut décider *a priori* que les trahisons sont toujours motivées par l'intérêt et l'ambition. » ; peut-on en dire autant de la loyauté ? Quoi qu'il en soit, les intérêts dont parle le philosophe sont assez diversifiés. Ils englobent les mobiles personnels tels que le désir ardent de réussite, la soif de pouvoir ou la cupidité autant que les émotions, dont l'amour, la haine, l'angoisse, la rancune ou la vengeance. Ils incluent également les convictions politiques et religieuses. L'éventail des cas de trahison et d'abus de confiance que l'on vise à étudier lors du colloque est donc assez large. Il s'étend de la grave infidélité en amour, donc de l'adultère, à la félonie, à la désertion ou au passage à l'ennemi. Mais le phénomène de la trahison doit être abordé aussi par rapport au comportement inverse qu'est la loyauté qui peut s'envisager dans des temps ordinaires, mais aussi dans un contexte troublé. Il est donc possible d'étudier par contraste l'image harmonieuse du couple, la loyauté au seigneur, au prince, à la ville, la fidélité indéfectible en tant de troubles, de guerre et de défaite.

L'Europe occidentale entre le XIV^e et le XVI^e siècle est un espace déchiré par de multiples conflits, dont la guerre des Cent Ans est certes l'un des plus marquants, mais loin d'être le seul. Les pays bourguignons, situés au cœur de cet espace, où une grande importance est attribuée à la chevalerie, à l'idée de service et à la fidélité au prince, et où, en même temps, se sont multipliées les intrigues privées ou publiques, les querelles intestines et les révoltes semblent être un champ d'observation prometteur pour aborder les différentes facettes du sujet.

Plusieurs questions clés guideront les communications. Comment est valorisée et entretenue la loyauté ? Quels sont les liens créateurs de la fidélité ? Quelles tensions existent entre le devoir de loyauté et la tentation de la trahison ? De quelles manières les différents actes de trahisons se déroulent-ils ? Comment sont-ils mis en scène, respectivement par quels mots sont-ils décrits ? Et enfin : comment ces manquements au devoir de fidélité sont-ils jugés et, éventuellement, justifiés, en Bourgogne et ailleurs ?

Dès à présent et dans les délais indiqués, les membres qui souhaitent présenter une communication sont invités à renvoyer le formulaire annexé à ce bulletin. La liste des interventions retenues sera établie par le Comité exécutif lors de sa réunion de février 2021 et publiée dans le bulletin qui la suivra.

COTISATIONS

Les membres des pays de la zone EURO sont invités à verser leur cotisation sur le **compte belge** du Centre, indiqué ci-après, par virement européen électronique ou sur papier.

Merci de bien vouloir noter que, d'une gestion complexe, au départ de la Belgique, le CCP

français du Centre a été supprimé.

Le montant de la cotisation 2021 a été légèrement adapté par le Comité exécutif du Centre lors de sa réunion de septembre dernier. Il est fixé à 32 EUR pour les membres belges et à 35 EUR pour les membres des autres pays (participation aux frais de port incluse).

Les cotisations payées sur le compte suisse doivent être libellées en CHF, en aucun cas en EUR. Le montant est de 40 CHF, participation aux frais de port incluse.

Les membres qui peuvent prendre livraison ou se faire déposer le volume des *Actes sans envoi postal*, sont instamment priés de le signaler au secrétaire général (alain.marchandise@ulg.ac.be) ou au secrétaire général adjoint (gilles.docquier@musee-mariemont.be). Leur cotisation est alors de 30 EUR ou de 35 CHF.

- Centre européen d'Études bourguignonnes – rue des Postes, 106, B 7090 Braine-le-Comte – IBAN : BE37 3701 1787 8228 ; BIC = BBRUBEBB.

- Mw J.M.C. Verbij-Schillings en/of Hr R. Stein t.g.v. Centre européen d'Études bourguignonnes – Athoslaan, 107, NL 6213CC Maastricht – IBAN : NL92 INGB 0000 6158 66.

- Centre européen d'Études bourguignonnes – Neuchâtel – IBAN : CH98 0029 0290 F014 2567 0 ; BIC = UBSWCHZH80A.

NOUVEAUX MEMBRES

M. Pierre-Henry BAS (Montreuil)

Mme Lena DESMEDT (Horrues)

Mme Elizabeth MORRISON (Los Angeles)

Mme Laurine PISCINA (Mignault)

Mme Camille RUTSAERT (Ottignies-Louvain-la-Neuve)

ANNONCES

Le 10 octobre 2020, à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, en présence du maire de Dijon, M. François Rebsamen, et du préfet de la Côte d'or, M. Fabien Sudry, le Prof. Jean Richard, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et doyen des membres du CEÉB, qui atteindra l'âge de cent ans l'an prochain, s'est vu remettre un volume d'études rédigées en son honneur. En raison de la situation sanitaire, le CEÉB, qui avait souhaité être associé à l'événement, était présent par le biais d'une allocution prononcée au nom du Prof. J.-M. Cauchies, de l'Académie royale de Belgique, pro-Secrétaire général du Centre.

Le 4 décembre 2020, Monsieur Cédric MOTTIER a soutenu sa thèse de doctorat en histoire intitulée *Les salines de Tourmont et de Montmorot au comté de Bourgogne (Franche-Comté) sous Marguerite d'Autriche. Ou l'échec d'une souveraine à rebours de ses prédécesseurs*, à l'Université de Franche-Comté devant un jury composé de Mme et MM. Frédéric Meyer (U. Savoie-Mont Blanc), président, Paul Delsalle (U. Franche-Comté), directeur, Éric Bousmar (U. Saint-Louis – Bruxelles), Klaus Oschema (U. Bochum) et T. Brero (U. Genève).

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La Chronique bibliographique qui suit comporte les recensions des travaux soumis à cette fin par tous les membres du Centre. Merci d'envoyer vos publications en tirage papier à A. MARCHANDISSE, rue Pirka, 39, B-4540 AMAY ou en fichier .pdf à l'adresse alain.marchandise@uliege.be.

Auteurs des recensions : J.-M.C. = Jean-Marie Cauchies ; P.Del. = Paul Delsalle ; G.D. = Gilles Docquier ; B.S. = Bertrand Schnerb ; J.V.-S. = Jeanne Verbij-Schillings ; H.W. = Hanno Wijsman.

☞ A. SABLON DU CORAIL, *La guerre, le prince et ses sujets. Les finances des Pays-Bas bourguignons sous Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche (1477-1493)*, Turnhout, Brepols, 2019, 632 p. (*Burgundica*, 28).

¶ Fruit d'une thèse de doctorat en histoire (Paris-Est Créteil), cet imposant volume entraîne le lecteur dans quinze années de turbulences où guerre et violence le disputent à un bras-de-fer musclé entre le(s) prince(s) – Marie de Bourgogne et/ou Maximilien seul(e) selon le « moment » – et des sujets pour le moins remuants, voire opportunistes. Cette guerre d'usure, au résultat longtemps indécis, s'accompagne – tout autant qu'elle résulte – de l'opiniâtreté d'un Louis XI sautant sur l'occasion de la fin tragique du dernier duc Valois de Bourgogne, puis de la ligne politique de maintien de l'héritage français par le couple Beaujeu. Se reposant sur les trois piliers des sources à la disposition des chercheurs (recette générale des finances, comptes des aides, comptes des villes et châtelainies de Flandre), l'A. se place sur un terrain d'étude privilégié pour scruter au plus près la situation – souvent dangereuse, parfois désespérante – des finances publiques de l'appareil d'État bourguignon à la fin du XV^e siècle. Quinze chapitres charpentent l'étude, dont bon nombre correspondent à des « sous-périodes » (1477-1479 ; 1480-1482 ; 1483-1488 ; 1488-1489 ; 1490-1493) et dont une chronologie fine permet de serrer au mieux l'analyse des mobilisations comptables au regard des faits militaires et des événements politiques saillants que traversent alors, tant bien que mal, les Pays-Bas. Malgré une situation chaotique dès les premières semaines qui suivent le désastre de Nancy où la guerre contre la France a déjà occasionné une dépense de 250 à 300 000 livres et où le domaine princier a été amputé de plus de la moitié de son étendue, les recettes permettent néanmoins d'assurer « le fonctionnement quotidien de la structure administrative et judiciaire locale de l'État bourguignon », preuve d'une certaine « solidité » malgré les coups de boutoir ennemis. Après l'arrivée d'un Maximilien d'Autriche galvanisé qui pourra, en 1478, enrayer l'hémorragie française vers le nord, la « désastreuse victoire » de Guinegatte (7 août 1479) se révèle être d'un coût particulièrement lourd et n'amène aucun résultat stratégique exploitable, faute de ressources suffisantes pour soutenir la poussée des armées. Ce faisant, les demandes d'aides annuelles envers les États généraux montrent au souverain sa grande dépendance pour financer une guerre qu'il faut inlassablement reprendre et son acculement à recourir à des expédients temporaires (emprunts aux banquiers de Bruges et aux villes, avances à court terme...). Les années suivantes s'apparentent à un certain piétinement au cours duquel le lourd poids pour l'entretien de garnisons (Thérouanne, Béthune, Arras), conjugué à la mort inopinée de la princesse « naturelle », amène les assemblées représentatives à renâcler toujours plus pour lâcher les aides nécessaires à la poursuite d'un conflit qui, selon elles, n'appelle pas à « jouer les prolongations » et qui, pour nombre de principautés concernées, semble fort éloigné de préoccupations « régionales ». Face à une menace toujours latente aux frontières méridionales, Maximilien, obnubilé à mener coûte que coûte le sauvetage des territoires de son épouse (devenue feue), doit parer aux désordres intérieurs (Flandre, Brabant, Gueldre, Utrecht, Liège) et paraît bien désœuvré face aux affronts et aux choix politiques et diplomatiques imposés. À ce titre, l'A. souligne avec justesse que « le morcellement politique des Pays-Bas joua en faveur des ducs de Bourgogne, puis des Habsbourg, qui n'eurent jamais en face d'eux une opposition unie ». À ce sujet, l'on ne peut que rappeler combien l'épisode de la captivité de Maximilien en 1488 a été un réel « électrochoc », que bien des régnicoles n'ont pu admettre, sinon comprendre. Pour le roi des Romains, le dénouement ne pouvait dès lors plus se reposer (entièrement) sur les seules ressources volontaires ou quémandées dans les Pays-Bas. Épaulé par un fin stratège en la personne d'Albert de Saxe et par une noblesse fidèle à la « cause bourguignonne » (principalement en Hainaut, Brabant et Hollande) qui, en armes et en deniers, lui permet également de bénéficier d'un important réseau de vassaux, le prince envisage une autre tactique, celle de recourir désormais à une armée professionnelle et non permanente, certes onéreuse mais plus « maniable » et efficace. Le temps de lansquenets allemands avait alors montré sa supériorité sur les farouches milices communales. – G.D.

☞ D. DELGRANGE, Martin Doué (Lille, 1572-1638). Un peintre en armoiries et poursuivant d'armes en Flandre, dans *Revue française d'Héraldique et de Sigillographie – Études en ligne*, 2018/1, juin 2018, 25 p., [http://sfhsrfhs.fr/wpcontent/PDF/articles/RFHS_W_2018_001.pdf]

¶ À la suite des travaux d'édition de sources du XIX^e siècle sur les artistes ayant réalisé des peintures héraldiques aux XIV^e et XV^e siècles, de plus en plus d'études voient le jour ces dernières décennies ; elles continuent ce travail de repérage pour les XVI^e et XVII^e siècles. Dans cet article disponible en ligne, l'A. nous présente un de ces artistes en armoiries, Martin Doué, né à Lille en 1572 et mort en

1628. Ce poursuivant d'armes s'est attelé à réaliser un travail de compilation de données généalogiques et héraldiques. Les Archives départementales du Nord conservent un manuscrit autographe de Martin Doué (ms. 203). L'A. nous offre une analyse de quelques feuillets de ce manuscrit : la description d'un vitrail dans l'église de Wakken (Belgique), avec identification des armoiries, ainsi qu'un travail sur les prix de la réalisation de peintures héraldiques à l'époque de Doué. Mais celui-ci était aussi actif dans la préparation d'autres « produits », plus modernes. Ainsi, il a conçu une carte de la Flandre wallonne imprimée en 1623, qui contient 316 armoiries des autorités civiles, religieuses et des familles en vue, gravées dans des cadres autour de la carte proprement dite. Les dessins de Doué furent également utilisés pour d'autres cartes imprimées, par exemple par Jean-Guillaume Blaeu, en 1635, à Amsterdam. En annexe, l'article propose la transcription de quelques feuillets du ms. 203, des notices sur la vie et les activités de Guillaume Rugher (hérald à Lille vers 1570-1590) et de Martin Doué, à partir de documents récemment acquis par la Bibliothèque municipale de Lille, ainsi que des notices plus brèves sur quelques autres peintres en armoiries : Nicolas Tournemine, Philippe Vincq, Philippe Le Mesque, Gaspard Marcq et Guillaume Marcq. – H.W.

☞ S. MAREEL, Making a Room of One's Own. Place, Space, and Literary Performance in Sixteenth-Century Bruges, dans *Netherlandish Culture of the Sixteenth Century. Urban Perspectives*, éd. E. M. KAVALER, A.-L. VAN BRUAENE, Turnhout, Brepols, 2017, p. 65-80.

¶ L'A. examine la représentation littéraire des chambres de rhétorique néerlandaises par rapport à *place* (lieu) et *space* (espace), soit une distinction entre une composante à deux dimensions (localisation géographique) et une autre, tridimensionnelle (une configuration physique). Jusqu'il y a peu, la recherche scientifique se concentrait quasi uniquement sur l'aspect spatial du théâtre rhétorique. Partant de la méthodologie développée par Henri Lefebvre dans *La production de l'espace* (1974), l'A. se demande dans quelle mesure le choix d'un endroit fut motivé non seulement par une raison physique, mais aussi par l'aspect social et mental d'un certain lieu ou espace. À ce sujet, l'A. confronte les deux collections de textes, transmis en autographe par les rhétoriciens brugeois Cornelis Everaert et Eduard de Dene, aux documents concernant les activités des chambres de rhétoriques brugeoise *De Heilige Geest* et *De Drie Santinnen*, ce qui aboutit à une réflexion sur le rôle de la littérature dans la production de l'espace d'une ville du début des Temps modernes, laquelle montre que les bornes entre espaces littéraire et urbain sont floues. – J.V.-S.

☞ J. DUMONT, The Christ figure in Burgundian political thought at the time of Philip the Good, dans *Cristo e il potere dal Medioevo all'Età moderna. Teologia, antropologia e politica*, éd. L. ANDREANI, A. PARAVICINI BAGLIANI, Florence, 2017, p. 225-245.

¶ L'image du Christ a été utilisée durant la période médiévale pour sacraliser les détenteurs du pouvoir – le pape, l'empereur, le roi de France. Les proches conseillers des ducs de Bourgogne, imprégnés de cette vision du pouvoir politique, ont eux aussi fait référence à la figure du Christ pour légitimer l'action du prince. Partant de cette constatation, l'A. met en perspective plusieurs textes (le *Traité de la diversité des estats* de Laurent Pignon, le *Liber de virtutibus Philippi Burgundiae ducis* de Jean Germain et l'*Instruction d'un jeune prince* attribué à Hugues de Lannoy, un discours de Jean Jouffroy daté de 1448 et un autre de Guillaume Fillastre daté de 1455), ainsi que des notations glanées dans des chroniques et des œuvres littéraires, pour mettre en lumière l'utilisation de l'image christique dans la pensée politique bourguignonne au temps de Philippe le Bon. En premier lieu, les auteurs de la cour de Bourgogne ont insisté sur le Christ en tant que figure morale dont l'action du prince doit s'inspirer en matière de gouvernement et de justice ; en deuxième lieu, le Christ est une figure majeure dans la construction d'une historiographie « bourguignonne » indépendante de l'historiographie royale française : la conversion des premiers princes bourguignons à la foi chrétienne et la fidélité des ducs au Christ et à son Église sont notamment des thèmes propres à cette historiographie. Enfin, en troisième lieu, la référence à la royauté du Christ sert à justifier une action politique guidée par le bien commun. – B.S.

- ☞ P. CONTAMINE, Un éclairage sur la politique étrangère de Charles VII : le rapport de Jaspar, chevaucheur de l'écurie royale (1455 ?), dans *Journal des Savants*, 2018, p. 55-69.

¶ Si, dans les années 1450, après la reconquête de son royaume, le roi Charles VII avait fermement rétabli sa situation politique, des menaces latentes et des sources d'inquiétude demeuraient : la guerre avec l'Angleterre n'était pas terminée, les princes de France n'acceptaient que difficilement la restauration de l'autorité royale, le dauphin Louis menait une politique autonome depuis le Dauphiné, les relations avec le duc de Bourgogne, bien qu'officiellement apaisées depuis le traité d'Arras de 1435, n'en étaient pas moins encore tendues et la crainte d'un renouveau de l'alliance anglo-bourguignonne n'était pas éteinte. C'est pourquoi il était nécessaire pour le roi de France de consolider son réseau d'alliances. C'est dans ce contexte que se place la mission confiée à un chevaucheur de l'écurie royale envoyé au roi Christian I^{er} de Danemark. Ce personnage nommé Jaspar fit, à son retour, sur ordre du roi, un rapport devant le chancelier de France Guillaume Jouvenel et plusieurs conseillers royaux. Ce rapport, mis par écrit, a été conservé et est édité dans cet article. Le chevaucheur – qui a manifesté un intéressant esprit d'initiative et a dépassé son rôle de porteur de message – y donne d'amples informations sur les manœuvres diplomatiques entourant le projet de mariage de Ladislas, roi de Hongrie, avec Madeleine de France, fille de Charles VII. Il analyse avec pertinence les positions des différentes puissances européennes : le pape, le roi d'Angleterre, l'empereur, le duc de Bourgogne, les princes allemands et italiens et la Hanse, après un voyage qui, de France, l'a conduit au Danemark, à Lubeck, dans le duché de Brunswick, dans le comté de Hesse, à Francfort et à Liège. – B.S.

- ☞ J.-C. BLANCHARD, Georges Gresset, peintre et héraut d'armes des ducs de Lorraine (1523-1559), dans *Heraldic Artists and Painters in the Middle Ages and Early Modern Times*, éd. T. HILTMANN, L. HABLOT, Ostfildern, 2018, p. 222-236.

¶ Fils du peintre-verrier nancéen Nicolas Graxien, Georges Gresset fut peintre et héraut d'armes d'Antoine, duc de Lorraine (1508-1544). Après la mort de son maître et protecteur, il perdit sa fonction de héraut et ne conserva que celle de peintre. Grâce à la comptabilité ducale et aux archives notariales, il est possible de retracer en partie sa carrière et d'éclairer aussi son milieu familial et social. Bien qu'aucune œuvre ne lui soit attribuée, il est possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle Gresset collabora avec Émond du Boullay, lui aussi officier d'armes de la cour de Lorraine, pour l'illustration d'un armorial des anoblis de Lorraine. – B.S.

- ☞ J.-M. CAUCHIES, Les mentions hors teneur à la chancellerie princière des Pays-Bas bourguignons (milieu du XV^e-milieu du XVI^e siècle). Des contrôles en cascade, dans *Le discret langage du pouvoir. Les mentions de chancellerie du Moyen Âge au XVII^e siècle*, éd. O. CANTEAUT, Paris, 2019, p. 249-564.

¶ Reprenant la question des mentions hors teneur ou « extra-sigillaires » des actes expédiés par la chancellerie des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois et des princes de la Maison de Habsbourg dans les « Pays-Bas bourguignons », l'A. rappelle que ces mentions, produits de l'élaboration et du contrôle des actes, ne révèlent pas seulement des usages diplomatiques et un travail administratif mais aussi la réalité du processus de prise de décision. L'établissement d'une typologie permet de distinguer les mentions de commandement (*Par monseigneur le duc*), de contrôle (avec le *visa* du chancelier), de reproduction (*collatio facta est*), d'enregistrement. L'étude permet aussi d'identifier les auteurs (le chancelier, les secrétaires), de définir des usages diplomatiques et de décrire une évolution des formules au XVI^e siècle. – B.S.

- ☞ W. PARAVICINI, Nur ein Turnierchampion ? Sir John Cornwall, dans *Festschrift zum 150-jährigen Bestehen des Herold zu Berlin – 1869-2019*, éd. P. BAHL, Berlin, 2019, p. 453-508.

¶ Dans cette copieuse étude, l'attention est centrée sur le chevalier anglais John Cornwall, Lord Fanhope († 1443), dont le nom apparaît à de nombreuses reprises dans des sources très diverses. Le point de départ de l'étude est une correspondance échangée dans les années 1407 et 1409 entre Cornwall et Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, que ce dernier voulait affronter dans un « fait d'armes ». Vient ensuite une reconstitution des entreprises d'armes et des voyages du personnage dans la période 1407-1412. Cet aspect de l'activité du chevalier anglais est éclairé par une évocation de sa carrière dans les années 1390-1406, marquée par sa participation aux guerres de France, et à diverses expéditions, notamment le « voyage de Barbarie » de 1390 et la campagne de Frise menée par le comte d'Ostrevant en 1398, cette période étant ponctuée par divers faits d'armes et combats singuliers. L'A. s'intéresse aussi aux usages héraldiques et sigillographiques, reconstituant la généalogie du personnage, malgré les homonymies (le père et le fils aîné de John Cornwall ainsi que deux de ses cousins portaient le même nom de baptême que lui). L'A. nuance finalement l'image du noble voyageur et jouteur, dont le roi Henri IV fit un chevalier de l'ordre de la Jarretière, en montrant ce que fut l'activité politique, diplomatique et militaire au service de Lancastre et la gestion patrimoniale de celui dont Ghillebert de Lannoy fut le prisonnier à Azincourt. – B.S.

☞ J. DUMONT, Peuple, cité et Église martyrs. Le sac de Liège de 1468, dans *Martyrs politiques (X^e-XVI^e siècles). Du sacrifice à la récupération partisane*, éd. M. BILLORÉ, G. LECUPPRE, Rennes, 2019, p. 171-188.

¶ L'effroyable « sac de Liège » commis aux mois d'octobre et novembre 1468 a fait et continue de faire couler beaucoup d'encre, tant chez les contemporains de cet événement retentissant que dans l'historiographie, qui a souvent exprimé un jugement sur les actes de l'une (le duc de Bourgogne et ses agents) ou de l'autre partie (Liège et ses partisans). Après avoir retracé à grands traits l'escalade de violences qui émaillent les rapports conflictuels entre les deux puissants voisins, l'A. achève ce « chemin de croix » militaire avec la prise et le pillage de la cité mosane. En scrutant diverses chroniques et pièces de composition – dont bon nombre d'auteurs sont ecclésiastiques –, il distingue trois acteurs visés par la fureur soldatesque : les « Liégeois » (la population, les métiers de la ville), la « cité » (le corps politique communal) et l'Église de Liège et ses représentants (abstraction faite du prince-évêque, personnellement lié à la dynastie bourguignonne). L'on ne s'étonnera guère de voir se mêler lamentations, accusations et résignation quant au sort funeste de Liège et de ses habitants. Les références bibliques n'en sont pas absentes, certains voyant dans cet acharnement de destruction urbaine la colère divine matérialisée sous le glaive et la torche du Bourguignon. Tour à tour sacrilège et profanateur, mais aussi juge inflexible ulcéré par les coups de force portés contre son autorité, Charles le Hardi verra, pour les siècles suivants, son image sérieusement écornée. De cet épisode dramatique, reste un souvenir aussi émouvant que somptueux au cœur de la « Cité ardente » et de sa (nouvelle) cathédrale : l'exceptionnel reliquaire offert au saint patron Lambert en guise d'ex-voto, devenu pièce emblématique du Trésor de la cathédrale Liège. – G.D.

☞ J. THEUROT, Réflexion sur les premières verreries du comté de Bourgogne, dans *Le verre du VIII^e au XVI^e siècle en Europe occidentale*, éd. I. PACTAT, C. MUNIER, Besançon, P.U. Franche-Comté, 2020, p. 246-256.

¶ J. Theurot rassemble ici toutes les informations qu'il a dénichées dans les archives concernant les traces de verreries dans le comté de Bourgogne. Dans l'état actuel des connaissances, elles ne révèlent que cinq sites de production : La Loye, attesté avant 1295 ; Poyans, mentionné avant 1344 ; La Chapelle Saint-Quillain, documenté à partir de l'année 1454 ; Passavant, fondé en 1479 et qui est encore en activité aujourd'hui (2020), étant la plus ancienne verrerie de la France actuelle ; Courtefontaine qui n'apparaît qu'après 1500. Le site le mieux documenté est celui de La Loye, en plein milieu de la forêt de Chaux, qui ne risque pas de manquer de combustible. La comptabilité comtale permet de suivre cet établissement à partir de 1305 : périodes de fonctionnement, accensements, noms de verriers. Mis à part ces quelques indices chronologiques, nous savons très peu de choses. Des verriers sont venus de la Vôge, plus précisément de la forêt de Darney, qui se situe en-

dehors du comté de Bourgogne mais appartient au diocèse de Besançon. Ces verreries émanent d'institutions différentes : La Loye est une verrerie comtale, c'est une certitude. Poyans est mentionnée dans un document relatif aux cordeliers de Gray mais n'en était vraisemblablement pas une annexe artisanale. Courtefontaine était peut-être une dépendance du prieuré dudit lieu. La verrerie de La Chapelle Saint-Quillain apparaît aussi dans un acte lié à un établissement religieux mais séculier. Celle de Passavant relève du seigneur local. Finalement, on s'interroge sur ce petit nombre d'établissements et sur la rareté des témoignages subsistant dans les archives. L'article est illustré de cartes fort bien conçues. J. Theurot nous offre donc une belle mise à jour d'articles publiés entre 1998 et 2015. Reste à continuer l'enquête à l'époque suivante pour mieux comprendre ce phénomène de l'implantation des verreries. La comptabilité conservée dans le fonds de Chalon révèle notamment qu'un verrier de Salins travaillait pour la cage aux oiseaux du château de Nozeroy, un caprice de Philiberte de Luxembourg. – P.Del.

☞ L. SICKING, Opstand in Holland en Vlaanderen. De Jonker Fransenoerlog (1488-1490) in transregionaal perspectief, dans *BMGN – Low Countries Historical Review*, t. 133/4, 2018, p. 28-56.

¶ Les années que couvre la régence de Maximilien d'Autriche dans les Pays-Bas sont marquées, tant en Hollande qu'en Flandre, par des troubles qu'il convient non point d'assimiler à des « révolutions » dirigées contre les structures mêmes de la société mais de tenir pour des « révoltes » caractéristiques du Moyen Âge finissant. L'A. relate le conflit opposant en Hollande les partisans de la faction des « Hoeken », autour de François de Brederode – qui a donné son nom à l'affrontement – et Jean de Montfort, à leurs adversaires « Kabeljauwen » soutenant le gouverneur archiducal Jean d'Egmond, ainsi que ses prolongements dans le soulèvement paysan dénommé « Kaas- en Broodspel » (1491-1492). Les interventions d'Albert de Saxe, chef d'armée de Maximilien, devaient y mettre fin. Mais l'objectif propre de l'article repose dans la confrontation de ces événements avec ceux qui se déroulent simultanément en Flandre, dans le cadre de la lutte menée sous la houlette de Philippe de Clèves. À la recherche d'interactions, force est de constater qu'en dépit de contacts étroits initiés par des exilés hollandais et d'appuis gantois en troupes et en argent à Brederode, les objectifs des opposants ne sont pas identiques. Contrairement à ce qui se passe en Flandre, la légitimité du régent n'est pas mise en cause par des « Hoeken » réclamant avant tout un rééquilibrage des forces entre les partis, le départ du gouverneur Egmond, des restitutions de charges. La « Jonker Fransenoerlog » ne doit donc pas être tenue pour un produit de la révolte flamande, les connexions effectives ne pouvant masquer ici et là des divergences de priorités. – J.-M.C.

☞ W. PARAVICINI, Vom Hundertjährigen Krieg in Königsberg, dans *Europa und Memoria/Europe et Mémoire. Festschrift für Andreas Sohn zum 60. Geburtstag. Mélanges offerts à Andreas Sohn à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire*, éd. M. SOHN-KRONTHALER, J. VERGER, Sankt Ottilien, 2019, p. 373-407.

¶ Les nobles de France et d'Angleterre qui, au début de la guerre de Cent ans, se rencontraient à l'occasion du « voyage de Prusse », devaient en principe faire abstraction du conflit qui opposait leurs rois et leurs royaumes respectifs. Le territoire de « l'ordre allemand » était un terrain neutre où la priorité était le combat contre les « Sarrasins du Nord ». Toutefois, la paix entre les participants d'obédiences opposées était fragile et parfois rompue, notamment durant le temps – parfois long – où, à Königsberg, les combattants devaient attendre le départ de la « Reise », d'où des violences et parfois des homicides. Pour illustrer ce phénomène, l'auteur met en lumière un incident mettant en scène, durant l'hiver 1362-1363, d'une part Jean de Châtillon, seigneur de Gouda et de Schoonhoven, plus tard comte de Blois et duc de Gueldre, et Humphrey de Bohun, comte de Northampton et de Hereford, connétable d'Angleterre. La querelle donna lieu à la rédaction d'un document permettant de saisir l'identité d'un certain nombre de personnages ayant figuré dans la suite de l'un et l'autre des deux seigneurs et qui prirent part à la querelle. L'étude de ces nobles voyageurs donne une vision originale de groupes hétérogènes, tant par l'origine géographique que par la langue. Le dossier offre un éclairage particulier de la société aristocratique qui fréquentait les routes menant en Prusse. – B.S.